RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2022/ 83 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/74/PDG du 29 avril 2022 relative à l'organisation générale de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/82/PDG du 29 avril 2022 prorogeant les attributions des agents, hors directeurs, en matière de délégation de signature,
Vu la décision individuelle n° 2022/78/PDG du 29 avril 2022 nommant M Laurent NICOLAS, Directeur interrégional de la Direction interrégionale Antilles-Guyane,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Antilles – Guyane,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurent NICOLAS	Directeur interrégional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction inter-régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.
Nathalie HEBERT	Directrice territoriale déléguée Site de la Martinique	
Daniel LABORDE	Directeur territorial délégué Site de la Guyane	

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Pour le site de la Guadeloupe

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Marie-Nelly BART	Chef du service gestion paiement et fonds européens	*En cas d'empêchement du directeur interrégional et dans leur domaine de compétence :* - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document relevant de la direction interrégionale en dehors des courriers parlementaires Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides
Pierrette PETIT	Chef du service agriculture, développement rural et pêche	
Patrick FLORY	Chef de service adjoint du service agriculture, développement rural et pêche	*En cas d'empêchement du directeur interrégional et de la chef du service agriculture, développement rural et pêche et dans son domaine de compétence :* - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions et marchés - Liquider et ordonnancer les aides

Pour le site de Martinique

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Antoinette TERRANCE	Cheffe du service agriculture, pêche et contrôles	En cas d'empêchement du directeur interrégional et dans son domaine de compétences : Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.
Rosemonde CHRISTOPHE	Cheffe du service formation professionnelle emploi et apprentissage	*En cas d'empêchement du directeur interrégional et dans son domaine de compétences :* Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Signer tout document relevant de la direction interrégionale en dehors des courriers parlementaires
Lucia DAQUIN-FEVAL	Adjointe à la cheffe du service agriculture, pêche et contrôles	*En cas d'empêchement du directeur interrégional et de la chef du service agriculture, pêche et contrôles dans son domaine de compétences :* ' Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale en dehors des courriers parlementaires

Pour le site de la Guyane

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Jean-Marc LIMIER	Chef du service des interventions emploi et des politiques sociales	*En cas d'empêchement du directeur interrégional et dans son domaine de compétences :* - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides' - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Antilles – Guyane**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurent NICOLAS	Directeur inter-régional	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Nathalie HEBERT	Directrice territoriale déléguée	
Daniel LABORDE	Directeur territorial délégué	

Pour le site de la Guadeloupe

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Marie-Nelly BART	Cheffe du service gestion paiement et fonds européens	*Dans leur domaine de compétence* : - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout documents relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Pierrette PETIT	Cheffe du service agriculture, développement rural et pêche	
Patrick FLORY	Chef de service adjoint du service agriculture, développement rural et pêche	*Dans son domaine de compétence :* - Signer tout documents relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Annick ROUSSEL	Responsable administrative et ressources humaines	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence

Pour le site de la Martinique

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Antoinette TERRANCE	Cheffe du service agriculture, pêche et contrôles	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer tout documents relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Rosemonde CHRISTOPHE	Cheffe du service formation professionnelle emploi et apprentissage	
Lucia DAQUIN-FEVAL	Adjointe à la cheffe du service agriculture, pêche et contrôle	*Dans son domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout documents relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Fabrice PIEJOS	Responsable administratif et financier	*Dans son domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire

Pour le site de la Guyane		
Délégataires de signature	**Fonctions exercées**	**Capacités**
Jean-Marc LIMIER	Chef du service des interventions emploi et des politiques sociales	- Signer tout documents relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction relevant de son autorité en qualité de notateur primaire
Etienne POURET	Chef du service agriculture, développement rural et pêche	
Gérald RINGENBACH	Responsable administratif et financier	- Signer tout documents relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction relevant de son autorité en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente portant délégation de signature concernant les documents relevant des anciennes directions régionales de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane.
.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 29 avril 2022

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
M. Laurent NICOLAS
Mme Nathalie HEBERT
M. Daniel LABORDE
Mme Marie-Nelly BART
Mme Pierrette PETIT
M. Patrick FLORY
Mme Antoinette TERRANCE
Mme Rosemonde CHRISTOPHE
Mme Lucia DAQUIN-FEVAL
M. Jean-Marc LIMIER
M. Etienne POURET
Mme Annick ROUSSEL
M. Fabrice PIEJOS
M. Gérald RINGENBACH

DRH
DFJL